

## **INSCRIPTION**

Les inscriptions sont à retourner dans les meilleurs délais par mail (crefpc@cs.experts-comptables.org) ou par courrier au : CREFPC – 35, avenue de Paris 79000 NIORT. Le bulletin d'inscription matérialise l'inscription du participant aux séminaires. Merci d'utiliser un bulletin d'inscription par séminaire.

## **REGLEMENT ET OPCA**

### a/Formation financée par le cabinet ou par le FIFPL (Dirigeants non-salariés) :

Le règlement de la formation doit obligatoirement être joint au bulletin d'inscription

### b/Formation financée par un OPCA

En cas de règlement de la formation par un OPCA, il appartient au cabinet/société d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA. Un chèque de caution à l'ordre du CREFPC doit accompagner le bulletin d'inscription. Lors de la facturation si absence de prise en charge par l'OPCA, encaissement du chèque de caution. CONVOCATION Une convocation avec toutes les précisions utiles est adressée au participant une dizaine de jours avant le début de chaque formation. HORAIRES Sauf stipulation particulière dans la convocation, nos actions commencent le premier jour à 9H et se terminent en principe vers 18H. Pour le profit de tous, ces horaires doivent être respectés. ANNULATION Toute annulation doit nous parvenir par écrit (mail ou courrier), au plus tard 8 jours calendaires avant le début de la formation pour obtenir son remboursement. Le CREFPC se réserve le droit d'annuler une action si le nombre d'inscrits est insuffisant. Nous vous remboursons dans ce cas la totalité de la somme versée lors de l'inscription. TARIFS Tous les prix de nos formations sont indiqués hors-taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Le tarif indiqué tient compte des frais pédagogiques et supports ou ouvrages remis aux participants. Tous les prix affichés sont valables pour les dates annoncées. Sauf indication contraire, le coût de l'action comprend la restauration. Une facture accompagnée d'une attestation vous seront délivrées par le CREFPC après la formation. DOCUMENTATION Les documents et notes qui vous sont transmis le sont à titre personnel. Ils ne peuvent être reproduits sans autorisation. Dans le cas d'une inscription à moins de 7 jours du début de la formation, nous ne pouvons vous garantir la mise à disposition d'un support de formation le jour du séminaire. Dans ce cas, votre support de formation vous sera adressé à posteriori par voie postale.